



FONDATION ♦ LACS

**Convocation et ordre du jour pour l'assemblée générale annuelle de
FondationlacS qui se tiendra à la salle Missisiquoi le 4 mai 2024 vers
11h00 immédiatement après l'AGA de l'APLS**

Le lien pour le rapport annuel vous sera communiqué environ une semaine avant l'assemblée. Tous les membres en règle de l'APLS et de la fondation peuvent participer et voter.

Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 6 mai 2023 (voir www.fondationlacs.com)
2. Mot du président et rapport d'activités
3. Présentation et adoption des états financiers 2023 et nomination du réviseur des comptes
4. Ratification des actes posés par le conseil d'administration depuis la dernière assemblée annuelle des membres
5. Élection de deux administrateurs au Conseil d'administration
 - Joanne Provost, responsable des communications
 - Jacques Leroux, Président du conseil

Les deux administrateurs se représentent

6. Varia et questions de l'Assemblée

N'oubliez pas de faire votre don à la Fondation en effectuant votre paiement de cotisation à l'APLS ou directement à la fondation. La protection de notre milieu c'est l'affaire de tous.